

CA12 08 0496

spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 22 juin 2012, à 13 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Le conseiller de Ville : Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA12 08 0497

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 22 juin 2012.

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 22 juin 2012, en retirant le point 20.02.

ADOPTÉ.

CA12 08 0498

Soumis sommaire décisionnel numéro 1123889011 relatif à la résiliation du contrat octroyé à la firme Autobus Hamel (9067-6966 Québec inc.) pour la location d'autobus scolaires pour différentes activités.

ATTENDU la résolution numéro CA12 080317 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 1er mai 2012 et octroyant à la firme Autobus Hamel (9067-6966 Québec inc.) le contrat pour la location d'autobus scolaires pour différentes activités, au montant de 53 221,93 \$ (soumission12-12172);

ATTENDU que la firme Autobus Hamel (9067-6966 Québec inc.) n'est pas en mesure de rendre les services de transport par autobus scolaire demandés par l'arrondissement puisqu'elle ne détient pas les permis et/ou contrat nécessaires;

ATTENDU qu'à ce jour, Autobus Hamel (9067-6966 Québec inc.) est toujours en défaut de fournir les permis et/ou contrat nécessaires;

ATTENDU qu'il y a lieu d'octroyer ledit contrat au deuxième plus bas soumissionnaire conforme ;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- De résilier le contrat octroyé à la firme Autobus Hamel (9067-6966 Québec inc.) par la résolution numéro CA12 080317 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 1er mai 2012, au montant de 53 221,93 \$, pour la location d'autobus scolaires pour différentes activités (soumission12-12172).
- 2.- D'octroyer au deuxième plus bas soumissionnaire, soit à la firme **Autocar Chartrand inc.**, le contrat pour la location d'autobus scolaire pour différentes activités, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 19 avril 2012, totalisant la somme de 59 924,97 \$, sous la supervision de la Division de la culture, des loisirs et du développement social de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

Le 22 juin 2012

3.- D'imputer la dépense aux postes d'affectation suivants (certificat du trésorier – CTA1123889011) :

2430.0010000.304761.07167.55290.000000.0000.000000.000000.00000.00000
49 125,83 \$

2430.0010000.304732.07151.54590.000000.0000.000000.000000.00000.00000
5 773,69 \$

2430.0010000.304721.07211.57402.000000.0000.000000.000000.00000.00000
2 419,45 \$

ADOPTÉ.

CA12 08 0499

Les matières faisant l'objet de ce point, lesquelles sont relatives à la signature d'une entente avec Les Développements Bois-Franc inc. pour des travaux d'infrastructures municipales pour la réalisation de la phase 3A-3 du projet résidentiel Bois-Franc, sont retirées de l'ordre du jour (sommaire décisionnel numéro 1123231005).

CA12 08 0500

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

CA12 08 0501

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 13 h 32.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
